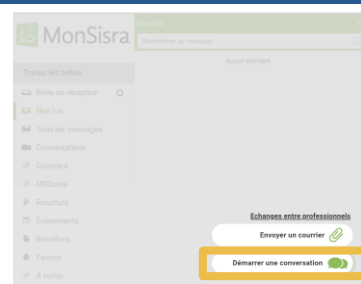
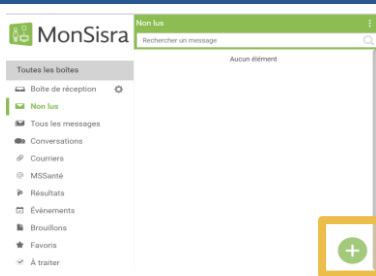


# Vous constatez une erreur d'identité patient

**Doublet ou traits stricts à corriger pour une identité que vous avez créée. Démarches à effectuer par MonSisra. Ces demandes doivent être adressées avant la validation des fiches RCP**

## Se connecter à MonSisra et démarrer une nouvelle discussion

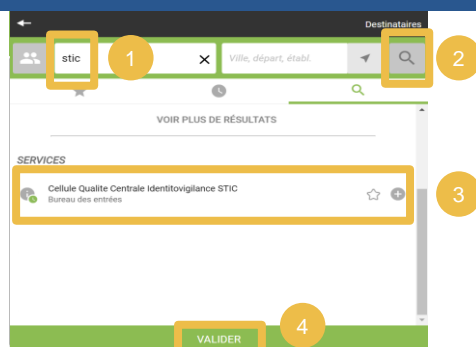


1. Ouvrir un navigateur Internet, aller sur <https://www.sante-ra.fr/messagerie>
2. Se connecter pour accéder à la messagerie sécurisée de santé MonSisra

3. Cliquer sur le bouton « + »

4. Sélectionner « Démarrer une discussion »

## Rechercher le destinataire



1. Saisir « STIC »
2. Lancer la recherche
3. Sélectionner « Cellule Qualité Centrale identitovigilance STIC »
4. Valider

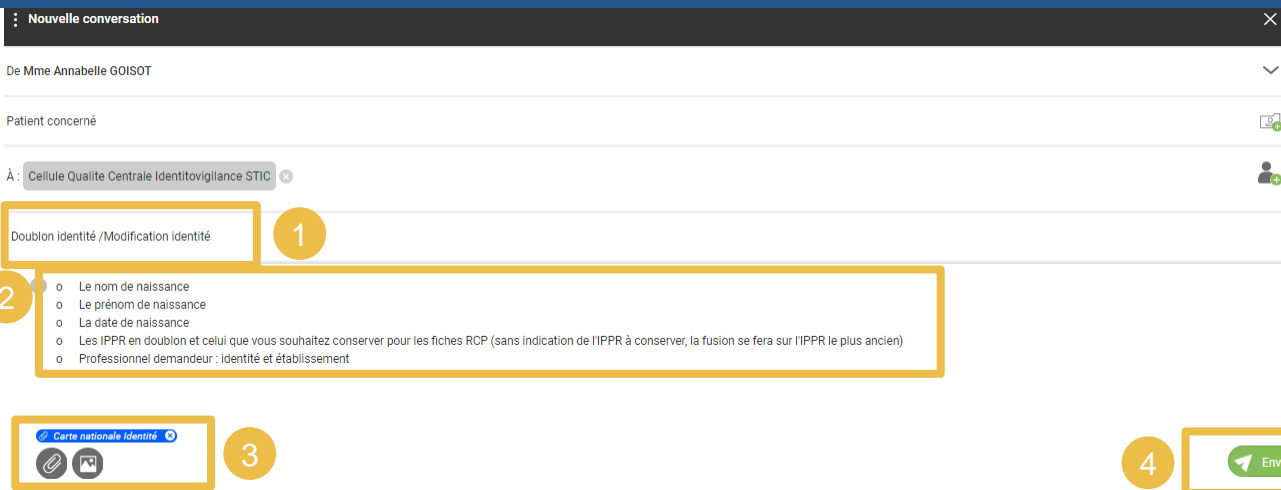


1 demande = 1 conversation



Cliquez sur l'étoile pour désigner le compte comme favori et le retrouver plus rapidement la prochaine fois


## Ecrire le message



1. Renseigner l'objet de la conversation
2. En cas de demande de **fusion**, préciser :
  - Le nom de naissance
  - Le prénom de naissance
  - La date de naissance
  - Les IPPR en doublet et celui que vous souhaitez conserver pour les fiches RCP (sans indication de l'IPPR à conserver, la fusion se fera sur l'IPPR le plus ancien)
  - Professionnel demandeur : identité et établissement

La cellule qualité centrale vous informera quand la fusion ou la modification sera effective. Elle sera répercutée directement dans vos fiches RCP.

En cas de demande de **modification de trait strict** d'une identité que vous avez créée, préciser :

- L'IPPR à modifier
  - Le nom de naissance
  - Le prénom de naissance
  - La date de naissance
  - Le ou les traits stricts à corriger
  - Professionnel demandeur : identité et établissement
3. Joindre une **pièce d'identité à haut niveau de confiance** en cliquant sur 
    - Passeport ou CNI européenne ou titre de séjour + Livret de famille ou extrait d'acte de naissance pour les mineurs
  4. Une fois les éléments chargés, cliquer sur « Envoyer ».